

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 35 (1955)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Possibilités d'avenir du bois  
**Autor:** Winckler, Alexandre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888162>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

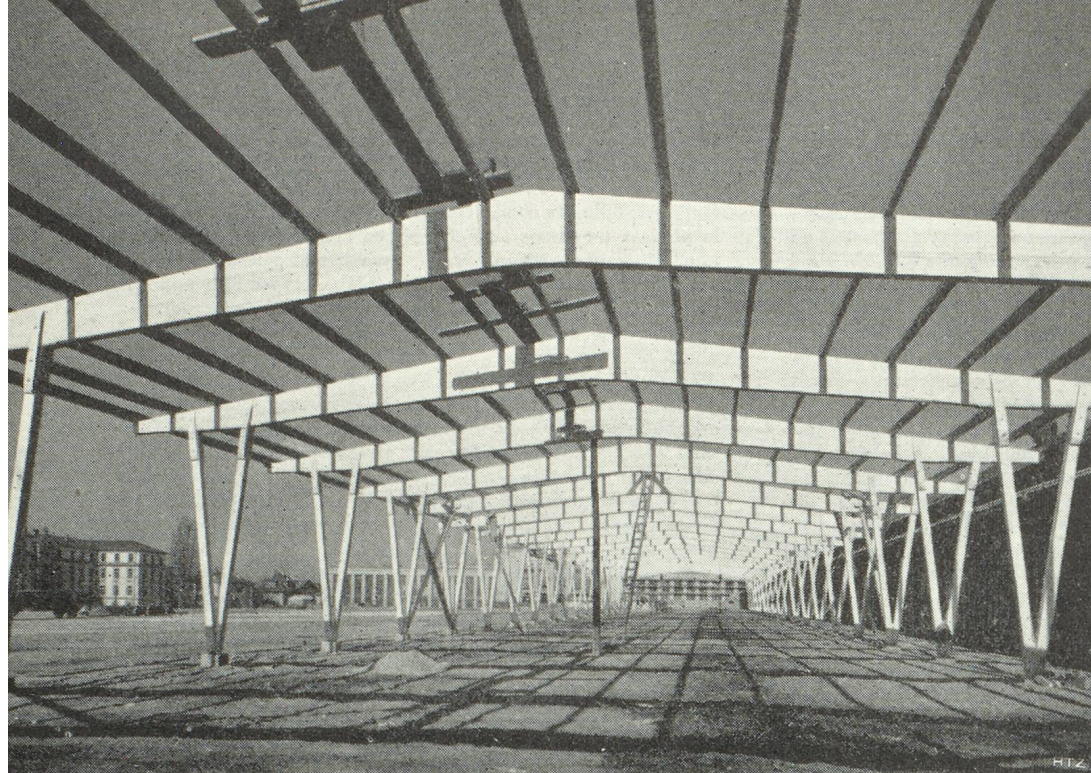
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Charpente collée :  
Halles démontables  
au Comptoir Suisse.*

## Possibilités d'avenir du bois

PAR ALEXANDRE WINCKLER,  
CONSEILLER TECHNIQUE, ANCIEN DIRECTEUR DES ÉTABLISSEMENTS WINCKLER S. A.

Le bois n'a pas encore la valeur ni la place qu'il mérite dans l'économie suisse. Les incroyables possibilités de cette si vivante, si extraordinaire et si belle matière première ne sont pas appréciées par les acheteurs comme elle le mériterait. Quelques progrès ont certainement été réalisés grâce aux efforts de la « Lignum suisse » et des différentes fédérations et associations professionnelles ou de ses membres les plus dévoués. L'ouverture de l'École suisse du bois, à Bienne, créée par les prélèvements sur nos exportations de bois est venue compléter d'autres institutions suisses de la branche. Elles nous rendent ensemble le plus grand service en se donnant à la formation professionnelle de la jeunesse.

Du côté français, où je suis avec le plus grand intérêt les progrès réalisés dans l'industrialisation du bois, il faut constater avec regret que cette matière n'a pas également le succès et la place qu'elle mérite.

Cependant le Centre technique du bois fait un travail considérable pour améliorer la formation professionnelle et la documentation des entreprises, avec l'appui de l'État et sous la direction compétente de M. Collardet. M. Campedon, l'infatigable directeur des Laboratoires du bois de Paris dont les études sur la charpente en particulier lui ont assuré une réputation qui s'étend bien au-delà des frontières françaises.

Ces efforts seraient vains si les différentes applications du bois ne bénéficiaient pas, elles aussi, d'une propagande efficace et je tiens à saluer ici en M. Jeanpierre une efficace activité.

La France et la Suisse sont tous deux des pays favorisés dans lesquels le bois, vraie richesse nationale, doit naturellement s'imposer, il faut reconnaître que dans les deux pays l'administration forestière est à la hauteur de sa tâche et que seule l'utilisation du bois devrait faire l'objet d'une meilleure propagande. Cette dernière devrait être appuyée par une action sur les prix comme c'est le cas en Suisse.

L'essentiel est de convaincre la foule des avantages du bois en particulier pour la construction des maisons; l'Amérique et

les pays nordiques peuvent être cités en exemple à cet égard.

De la forêt à la plus fine pièce de menuiserie ou d'ébénisterie et aux innombrables transformations en panneaux de fibres de bois et même comme sous-produit, le bois reste sans exagération la matière première aux possibilités les plus larges qui donnent des satisfactions inégalables à ceux qui le travaillent.

Dans la construction on augmente sa valeur et évite le gaspillage en remplaçant les charpentes massives par des charpentes clouées, collées ou assemblées par d'autres procédés.

Le débitage et le conditionnement nécessitent les plus grands soins afin d'obtenir des bois de dimensions aussi réduites que possible qui seront ensuite triés par qualités. Le prix de revient de ces différentes opérations dépend d'une part de l'équipement en outillage de fabrication et de la manutention des industries qui s'en occupent; d'autre part de la stabilité du personnel, enfin de la normalisation des différents éléments.

L'un des plus graves problèmes qui se pose en France est celui de la construction de logements. La Suisse dispose d'un excédent de capitaux; ne pourrait-on lancer un emprunt destiné à soutenir l'effort français dans ce domaine en liaison avec le Sous-Comptoir des entrepreneurs français et le Crédit foncier de France. Il permettrait à la Suisse de financer l'exportation de tous les éléments entrant dans la construction, briques, tuiles, ciment, éléments de charpente et menuiserie, appareils sanitaires, de chauffage et électriques, et de certaines machines modernes utilisées en Suisse dans l'industrie du bâtiment. Une collaboration naîtrait ainsi qui permettrait à la France de bénéficier des expériences faites en Suisse au cours des dernières années.

Cet emprunt pourrait être lié à une suppression ou une diminution des droits de douane qui faciliterait l'effort français de reconstruction.

C'est par un tel exemple de solidarité que se manifesterait de façon tangible l'amitié traditionnelle entre la France et la Suisse.